

La révision de la Norme biologique canadienne

Le plan de travail et la description des tâches

La mise à jour de la norme biologique canadienne aura lieu par le biais d'une vaste consultation à l'échelle nationale portant sur les principes et les pratiques qui définissent la production biologique.

Vu la complexité et l'ampleur des travaux requis pour réviser en profondeur notre norme biologique nationale, l'Office des normes générales du Canada (ONGC) a déposé un plan de travail étalé sur deux ans. Ce plan de travail inclut les travaux préparatoires des groupes de travail et les quatre réunions en personne de tous les membres du Comité sur l'agriculture biologique pour discuter et faire consensus sur les amendements proposés par les groupes de travail.

L'ONGC encadre l'exercice de révision mais c'est le secteur biologique qui assure la révision du contenu de la norme en menant les consultations nécessaires au maintien de la norme. Ces consultations, de même que les travaux du Comité sur l'agriculture biologique ne sont pas financées par l'ONGC, mais par le secteur biologique canadien.

La Fédération biologique du Canada a déposé une demande de financement auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour aider au financement des travaux impartis au secteur biologique; le budget de la demande se chiffre à 708,000 \$ et inclut les activités suivantes :

- les travaux préparatoires des neuf groupes de travail qui se pencheront sur la révision des diverses sections de la norme,
- les travaux du Comité sur l'agriculture biologique de l'ONGC, dont les membres se réuniront en personne à quatre reprises, y incluant les frais de déplacement.
- le soutien technique et la recherche servant à soutenir les discussions et la prise de décision sur les sujets litigieux ou dont les impacts environnementaux sont peu connus,
- le maintien d'une communication efficace sur la progression des travaux auprès du secteur biologique canadien,
- la mise en place des nouvelles procédures de révision des Listes des substances permises qui seront définies lors de la révision,
- la construction d'un site Web incluant l'ensemble des archives relatives à la Norme biologique canadienne.

La révision de la norme est un exercice rigoureux et consensuel; elle ne peut se faire sans le soutien financier du secteur biologique canadien : tous les exploitants sont concernés.

Communiquez avec la Fédération biologique du Canada pour devenir un fier commanditaire de la révision de la NBC.